

SEUL UN GRAND MOUVEMENT DE GRÈVES POUR LES SALAIRES PEUT FAIRE RECULER L'EXÉCUTIF SUR LES RETRAITES

Une mobilisation imposante mais insuffisante

Cette journée de manifestation, comme la précédente, sera couronnée de succès avec des centaines de milliers de prolétaires dans les rues de France. Mais comme toutes celles qui l'ont précédée quelles que fussent leurs motivations, elle va se heurter à l'obstacle, insurmontable pour des défilés, de la paix sociale qui règne sur les lieux de travail. La cheffe du gouvernement, Élisabeth Borne, s'est même réjouie des « *bonnes conditions* » dans lesquelles les manifestations du 19 janvier 2023 se sont déroulées, en dépit d'une opinion très largement défavorable à la « réforme » des retraites. Tant que le business continue, ce ne sont pas des débrayages clairsemés dans les entreprises du secteur privé, pour permettre aux travailleurs de se joindre aux défilés, qui vont inquiéter l'exécutif et encore moins les patrons. Le 19 janvier, la grève s'est imposée principalement dans l'Éducation nationale, la fonction publique (surtout territoriale), à la SNCF (mais pas trop chez les commerciaux), à la RATP (surtout dans le métro et peu dans les bus et les trams), le transport local et l'énergie, mais malheureusement pas assez dans les hôpitaux.

Pour autant, ce mouvement de grève ne s'est pas installé, à l'exclusion des raffineries et de secteurs relativement limités de salariés de l'énergie. La grande majorité des grévistes du 19 janvier ont repris le travail dès le lendemain. Le risque réel est que la lutte contre la énième « réforme » anti-ouvrière des retraites se déroule autour de grandes descentes dans la rue qui ne changent pas grand-chose au rapport de force avec les classes dominantes. Si à cela on ajoute que nombre de jeunes travailleurs ne se sentent pas concernés par ce combat car il ne répond pas à leurs soucis actuels faits de salaires trop bas, de prix qui grimpent, de logements de plus en plus chers, de rythmes de travail cassants et de hiérarchies qui les harcèlent, on comprend qu'il faut donner une nouvelle direction à la lutte.

Bloquer l'économie pour de vrai, mais comment ?

La retraite est du salaire différé. Le salaire doit être versé par le patron et lui seulement, retraites comprises. Séparer les luttes sur le salaire de celle sur la retraite est le meilleur cadeau qu'on peut faire aux entreprises. Le paritarisme a toujours masqué cet enjeu fondamental. Le paritarisme, qui réunit en bonne intelligence, depuis l'après-guerre, syndicats d'État et organisations patronales autour de leur État, dissimule le fait que, dans ce système de protection sociale, les travailleurs payent leurs retraites en trois ponctions : une fois avec leurs cotisations retraite, une fois avec leurs impôts et une fois par leur travail qui donne les moyens aux employeurs, qu'ils soient publics ou privés, de verser leurs cotisations retraite. Séparer ainsi les luttes sur les salaires de celles pour les retraites est dans l'intérêt des « partenaires sociaux » et de l'État mais pas dans celui des prolétaires. Les travailleurs, les chômeurs, les retraités ont au contraire un intérêt commun antagonique à celui des patrons, des syndicats et de l'État : relier leurs combats pour augmenter les salaires, les retraites et les indemnités de chômage. Pour ce faire, il faut s'employer à frapper fort l'économie dans son ensemble en généralisant les conflits dans toutes les usines, les bureaux, les centres de l'emploi, les caisses de retraites. L'objectif étant de faire croître la marée jusqu'à ce que plient les patrons et leur État. La diffusion de ces luttes dépend en premier lieu de leur enracinement dans tous les plis de la production. La participation la plus grande des travailleurs, des chômeurs et des retraités est le seul facteur qui décidera de ce processus. Toutes les autres voies, y compris celle des manifestations « citoyennes » ritualisées, ou les dites actions Robin des Bois quand elles sont isolées conduisent à l'échec. Il en va de même pour les grèves par procuration et le fait de tout miser sur les sondages favorables aux luttes des autres.

Déjouer les tricheries pour faire passer la pilule de la « réforme » des retraites

Sur le terrain de la « réforme » des retraites, les grandes manœuvres pour préparer le terrain au KO debout des prolétaires mobilisés vont bon train. Point d'étape :

- les 1 200 € pour tous les retraités qui auront tous les trimestres de cotisations et atteindront l'âge légal de la retraite. Cette concession ne concernera qu'un nombre décroissant de salariés et non ceux qui occupent des boulots peu qualifiés, les femmes en tête. Ces travailleurs sont les premiers frappés par la précarisation de leurs emplois, par les carrières dites discontinues, c'est-à-dire intercalées de périodes de chômage non indemnisées ;
- l'ouverture de nombreux chantiers de négociation sur la pénibilité afin de distribuer ici ou là, à telle ou telle catégorie de travailleurs, des bonus de trimestres de cotisation. L'objectif visé par l'État est de diviser les salariés par catégorie, par métier, par âge, par genre, jusqu'à les diviser individuellement. Il faudra démontrer aux « partenaires sociaux » et à l'État que son boulet est insoutenable pour obtenir l'aumône de partir plus tôt à la retraite. Les syndicats qui aujourd'hui dénoncent l'étroussure de la définition de la pénibilité de l'exécutif ont toutefois un boulevard pour relancer leur rôle dans ces tractations infinies ;
- l'index seniors qui devrait obliger les entreprises de plus de 300 salariés à publier la proportion de seniors parmi leurs employés. Selon la propagande gouvernementale, cet index devrait pousser les boîtes à moins virer les salariés les plus âgés. Le MEDEF et les entreprises qu'il représente sont opposés à l'introduction de cet indicateur, craignant qu'il devienne, au fil du temps, contraignant. Pourtant l'exécutif a précisé que la contrainte concerne uniquement la publication de l'index et pas l'obligation de garder les salariés les plus âgés. La réalité est beaucoup plus terre à terre : les entreprises se séparent des salariés les plus âgés car elles les jugent moins productifs et trop bien payés. Rien ne changera de ce côté-là.

Une « réforme » qui en cachera bien d'autres

L'exécutif prétend que cette « réforme » des retraites préserve le système par répartition. Une petite musique qu'on entend depuis des décennies. La dernière « réforme » en date est toujours la dernière... Laissons la parole au ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, cité dans *Le Monde* du 19 janvier 2023 : « le gouvernement voit la réforme comme “juste” et porteuse de “progrès”, devant “préserver” le système “à l'horizon 2030” » Parole que répètent en boucle les ministres chargés de défendre la réforme des retraites depuis quelques jours. À l'horizon 2030, mais après ? À l'issue de la présidentielle de 2027, l'exécutif devra-t-il remettre l'ouvrage sur le métier ? Bruno Le Maire l'admet en privé : « cette réforme n'est pas la dernière. Il y a en France une réforme des retraites tous les cinq ou six ans, impossible de promettre que l'une d'elles sera définitive dans un domaine aussi incertain. » Rendez-vous dans cinq, six ans donc si les prolétaires ne mettent pas un point final à ces attaques répétées ...

La vérité est que cette « réforme » ne vise pas la « résolution » du problème de financement des caisses de retraites. Jean Pisani-Ferry, ancien commissaire général de France Stratégie et économiste de renom, proche de l'exécutif actuel, n'en faisait pas mystère, dans *Le Monde* du 22 janvier 2023 : « La France est aujourd'hui confrontée à un durcissement marqué de son équation budgétaire. Nous devons, simultanément, investir dans l'éducation, la santé, la transition écologique, la réindustrialisation et la défense (les armées disposeront de 413 milliards d'euros entre 2024 et 2030, soit un tiers de plus que la précédente Loi de programmation (militaire NDLR), pour ne citer que les grandes priorités. ... Si elles ne sont pas nulles, nos marges de manœuvre pour un financement par l'endettement, l'impôt ou le redéploiement des dépenses sont trop étroites pour répondre aux besoins... La voie de sortie est donc d'abaisser le poids des dépenses de retraite dans le produit intérieur brut (PIB), et pour cela d'accroître le taux d'emploi des seniors ». La « réforme » est certes indispensable pour l'exécutif, mais seulement pour diminuer les dépenses budgétaires associées aux retraites.

POUR LA REPRISE DE L'INITIATIVE OUVRIÈRE

Paris, le 30 janvier 2023

Pour toute correspondance, écrire à : pmprio2018@gmail.com